

APPEL A CANDIDATURE

La courte échelle

Dispositif d'accompagnement d'artistes
et de compagnies émergentes

Année 2026-2027

The logo for La Baj'Art is located in the bottom right corner. It consists of a black square with a small black triangle pointing downwards from its bottom center. Inside the square, the text "La Baj'Art" is written in white, with "Art" in red. A thin white horizontal line is positioned below the word "Baj'".

La Baj'Art

PRÉSENTATIONS

Présentation de La Baj'Art

La Baj'Art est une association qui héberge dans ses locaux des artistes professionnel·le·s de disciplines variées en tant que résident·e·s permanent·e·s : musicien·nes, danseur·euse·s, comédien·ne·s, metteur·euse·s en scène, vidéastes, peintres, graphistes et plasticien·nes.

Cette cohabitation permet de croiser les arts, d'échanger les pratiques et de faire émerger de nouveaux projets créatifs. Notre structure accueille également des artistes en résidences occasionnelles ou régulières, plus de 30 collectifs d'artistes professionnel·les ont déjà été en résidence temporaire au sein de la Baj'Art.

La Baj'Art met à disposition trois grandes salles : une salle de danse, une salle polyvalente et une salle de création dédiée au travail de spectacle équipé d'un dispositif son et lumière.

La Baj'Art développe également un pôle d'action culturelle et un dispositif d'accompagnement d'artistes et de compagnies émergentes.

Présentation du dispositif d'accompagnement d'artistes et de compagnies émergentes

L'accompagnement de La Baj'Art dure 1 an et vise à soutenir les projets des artistes et compagnies émergentes. Il tient à rendre autonomes les compagnies dans le fonctionnement, la gestion et la création de leur projet. Il s'agit de co-construire des outils avec les compagnies et artistes et de les épauler dans leurs choix.

L'accompagnement est sur-mesure : chaque compagnie et artiste dispose de son propre accompagnement en fonction de ses besoins.

LES ACCOMPAGNEMENTS

Volet administratif et structurel

- Possibilité de domicilier son association à la Baj'Art.
- Compréhension de la gestion financière d'un projet et d'une structure.
- Compréhension et conception d'un budget.
- Aide à l'identification des sources de financements et à la construction des dossiers de demande de subventions.
- Gestion d'un calendrier.
- Accès à des formations (auto-diffusion, lutte contre les violences sexistes et sexuelles).

Volet artistique

- Accueil en résidence pour répétition et création (entre 15 jours et 20 jours).
- Identification des lieux de diffusion adaptés.
- Possibilité de mise à disposition d'un régisseur plateau lors des résidences à la Baj'Art.
- Participation aux Midis de la Baj'Art : présentations d'étape de travail des artistes et compagnies soutenu.e.s par la Baj'Art auprès des professionnel.le.s du secteur culturel.

Volet médiation culturelle

- Accompagnement sur la création et la diffusion de médiation autour de la création.

LES FORMALITÉS

Les critères d'éligibilité

- Avoir une activité artistique et régulière sur le territoire grenoblois.
- Besoin d'être accompagné sur plusieurs volets en même temps. Le dispositif ne substitue pas une chargée de diffusion, de communication ou un expert-comptable. L'accompagnement ne peut pas se porter uniquement sur l'accueil en résidence.
- Avoir un projet artistique bien identifié.
- La phase de recherche et d'écriture du projet doit être quasiment finalisée. Avoir une connaissance de la finalité du projet.
- La compagnie ou artiste doit être professionnelle ou s'inscrire dans une démarche de professionnalisation.
- Une attention particulière sera portée à la pluridisciplinarité des projets.
- Un engagement sur les rendez-vous d'accompagnement : 4 rendez-vous auront lieu durant la phase d'accompagnement. L'assiduité et l'intérêt pour les rendez-vous d'accompagnement sont nécessaires de la part des compagnies et artistes. (1rdv : septembre/octobre - 2rdv : novembre/décembre - 3rdv : Janvier/février/mars 4 rdv : avril/mai/juin)

Les modalités

- Toutes les associations et personnes qui occupent nos locaux doivent prendre une adhésion annuelle à la Baj'Art. Elle est obligatoire pour des questions de sécurité. Les compagnies et artistes intégrant le dispositif devront également s'acquitter d'une adhésion annuelle à la Baj'Art. L'adhésion ne peut être prise en charge par le dispositif.

En savoir plus sur les adhésions : <https://www.labajart.com/adhesion>

Hormis l'adhésion, le dispositif d'accompagnement est gratuit pour les compagnies et artistes.

Il n'est pas nécessaire d'adhérer à la Baj'Art pour répondre à l'appel à candidature.

- Il n'y a pas besoin d'avoir une structure ou un statut d'auto-entrepreneur pour répondre à l'appel à candidature.

- durée de l'accompagnement : du 3 juillet 2026 au 30 août 2027

INFORMATIONS

Pour candidater

Répondre à l'appel à candidature : <https://forms.gle/jwZcVGjnaCpGJokr9>

Clôture de l'appel à candidature : 15 juin

Décision rendue le 3 juillet 2026.

Des échanges et rencontres pourront avoir lieu entre le 15 juin et le 3 juillet afin d'avoir des informations supplémentaires sur les artistes/compagnies et leur projet.

Contact

Pour toutes informations concernant l'appel à candidature, vous pouvez contacter :

Alice Garcia, Chargée de production et de projets culturels

contact.labajart@gmail.com

06 61 15 29 20

Soutiens

Le dispositif d'accompagnement de compagnies émergentes et soutenu par La Ville de Grenoble, le département de l'Isère, le FDVA et l'association La Baj'Art.

